

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 30 janvier 2018

Ce conseil d'administration a été précédé d'une commission permanente le lundi 25 janvier 2018.

Le quorum étant atteint, (18/23) la séance est ouverte à 18 h 10 par Monsieur le Principal.

1) Adoption et modification de l'ordre du jour.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Monsieur Felsemberg demande à ce que l'ordre du jour soit modifié. Il souhaiterait voir apparaître la proposition de subvention d'un projet présenté au CA du 1^{er} trimestre « théâtre filmé ». M le Principal précise qu'il n'a pas reçu la convention de la caisse des écoles et ne peut donc porter à l'ordre du jour et au vote le financement supplémentaire de 4000€ pour ce projet.

2) Désignation d'un secrétaire de séance

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

3) Adoption du PV du dernier CA (14 novembre 2017)

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

4) Contrats de maintenance du réseau informatique

Monsieur le Principal présente une convention pour la prise en charge, par une entreprise, de la maintenance du réseau informatique.

Monsieur le Principal soumet au vote le contrat de maintenance pour un montant de 2400 euros et 10 interventions annuelles.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 1
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

5) Adhésion groupement de commandes

Mme Dejean présente le renouvellement du contrat de maintenance pour les contrats obligatoires, années 2017 et 2018.

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
----------------------	---------------------	------------------	-------------------	-----------------------

6) Déclaration à la CNIL de l'utilisation des logiciels Pronote et E-SIDOC

Monsieur le Principal présente la déclaration CNIL pour l'utilisation du logiciel Pronote. Elle a fait l'objet d'un avis favorable pour la déclaration simplifiée et la déclaration normale.

Il présente au vote la demande à la CNIL pour l'intégration du logiciel E-Sidoc dans Pronote et l'utilisation des données afférentes :

Les catégories de données traitées seront les suivantes :

- Etat civil
- Vie personnelle
- Donnée de connexion

M. Djemaoui porte au vote l'utilisation de ces logiciels et les déclarations CNIL afférentes :

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	--------------	-----------	------------	----------------

7) DHG 2018/2019

Les documents sont présentés aux membres du CA. Le chef d'établissement indique que le collège bénéficie pour la rentrée 2018 d'une dotation horaire de :

484.5H dont 449.5HP, 35 HSA et 7.5 IMP.

Les prévisions d'effectifs sont en baisse :

- Rentrée 2018 : 441 élèves
- Rentrée 2017 : 451 élèves
- Rentrée 2016 : 442 élèves
- Rentrée 2015 : 436 élèves
- Rentrée 2014 : 410 élèves

M le Principal présente les 3 grandes priorités de l'Académie de Versailles dans l'allocation des dotations aux collèges :

- La réponse à la croissance démographique (+26242 é en France / 1,21% sur Versailles)
- La scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers
- La préservation du climat scolaire

M le Principal présente les principes de calcul de la Dotation Horaire Globale :

3 critères ont servi de point d'appui pour le calcul de la dotation :

- Le coût structure : prise en compte du nombre de divisions et dotation en fonction des référentiels (seuil de financement : 30 élèves par division) : coût d'une division 29h (26+3)
- Les dispositifs particuliers : (LV2 italien = + 2.5, LV2 Allemand = +7.5, CHAM = +5H, Latin : 5h)
- L'autonomie de l'établissement : calcul d'une marge supplémentaire en prenant en compte : le % de boursier, le % de PCS défavorisées, le nombre d'élèves ayant au moins un an de retard en 6ème, le devenir de nos élèves à l'issue de la classe de 3ème (critère qualitatif)

Une proposition a été étudiée en commission permanente. La proposition de répartition porte sur 16 classes. Les heures réglementaires, définies par les programmes, ont été respectées. La marge pédagogique et qualitative de 56h50 a été répartie de la façon suivante (cf. tableau de répartition) :

- l'accompagnement personnalisé en 6^e (Français et mathématiques),
- des dédoublements en 5^{ème}, 3^{ème} (mathématiques et français),
- des ½ groupes pour favoriser l'oral en langues vivantes et renforcer les niveaux A2, en anglais (en 3^{ème})
- de l'aide méthodologique en histoire-géographie en 3^e,
- 3 enseignants pour 2 classes en SVT et Technologie en 6^e pour encourager la pratique expérimentale. Les moyens supplémentaires permettent le travail en groupe.
- 3 enseignants pour 2 classes à la piscine en 6^e : mise en œuvre du « savoir nager »
- Mise en œuvre du Parcours d'Education Artistique et Culturel en 3^{ème}.

Les parents d'élèves et les professeurs expriment leur déception et leur mécontentement, constatant que la dotation 2018 ne permettra pas de reconduire tous les projets pédagogiques en cours cette année.

Une motion commune des parents d'élèves et des enseignants est lue. Elle est jointe au procès-verbal. Un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation demande que cette motion soit portée au vote du CA.

Le Principal propose au conseil d'administration une structure pédagogique, en respectant :

- les horaires élèves officiels,
- les priorités définies dans le projet d'établissement et le contrat d'objectif,
- les statuts des enseignants et les prévisions d'effectifs.

Il présente également les propositions de création de postes.

Monsieur le Principal propose au vote cette répartition, conforme à la dotation accordée par la Direction académique.

Présents : 18	Votants:18	Pour : 4	Contre : 13	Abstention:1
---------------	------------	----------	-------------	--------------

Cette proposition relative à l'emploi de la dotation en heure étant rejetée, la commission permanente procédera à une nouvelle instruction. Une nouvelle proposition sera soumise au vote du CA.

Monsieur le Principal propose au vote la motion proposée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation.

Présents 18	Votants:18	Pour : 16	Contre : 2	Abstention:0
-------------	------------	-----------	------------	--------------

8) Achat groupé de fournitures scolaires : rentrée 2018

M. Djemaoui présente le projet des parents d'élèves ayant pour objectif de :

- Réduire le coût des familles pour l'achat des fournitures scolaires
- Réduire le poids des cartables pour les élèves
- harmoniser les couleurs des matières en fonction de l'emploi du temps pour faciliter l'organisation des élèves lors de la préparation de leurs sacs

Présents : 18	Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention :0
---------------	--------------	-----------	------------	---------------

9) Questions diverses

- Les comptes-rendus des conseils de classe ne sont plus accessibles sur la page WEB ?

Monsieur le Principal précise qu'un espace parents a été créé sur le site Web du collège. Chaque fédération a eu un code d'accès à cet espace et peut donc publier les comptes-rendus des conseils de classe. Une diffusion sur l'ENT est également possible.

- Est-ce que les bornes WIFI ont été installées, avez-vous eu les réponses aux questions techniques posées aux derniers CA ?

Les bornes seront installées le lundi 5 et mardi 6 février. Un dossier technique complet vous a été donné en début de séance.

- La qualité et quantité des repas de la ½ pension ?

La quantité encore appelée grammage est définie par des textes officiels.

La « qualité » des repas est parfois liée à des absences dans l'équipe de restauration. Des repas plus simples en préparation sont proposés pour assurer un service de ½ pension conforme à la réglementation (hygiène principalement). Les parents d'élèves souhaitent participer aux commissions restauration.

- Départ d'un Assistant d'Education et non renouvellement de son contrat ?

Un surveillant en Contrat Unique d'Insertion voit son contrat arrivé à échéance. Ce contrat n'étant pas lié au suivi d'un élève en situation de handicap, il ne peut être reconduit.

- Les jeans troués sont-ils autorisés ? Les élèves peuvent-ils être sanctionnés ?

La question du règlement vestimentaire est souvent discutée dans les collèges, autant par les élèves que par leurs parents. Toutefois l'**uniforme** n'existe plus et la tenue des élèves relève de la **responsabilité des parents. Le bon sens doit aider l'élève à se construire et à évoluer dans un environnement serein.**

- Semaine du harcèlement

Les écoles de secteur et le collège ont souhaité organiser une semaine sur le harcèlement scolaire. Elle se déroulera du 26 au 29 mars.

Le Principal
A. Djemaoui

